

BAREME D'HONORAIRES

	A la charge de	Assiette	HT %	TTC %	Euros TTC
Honoraires de commercialisation pour les ventes de biens immobiliers (maisons, appartements, terrains et commerces)	Acquéreur	Jusqu'à 200 000 €	6.66	8.00	
		De 201 000 € à 350 000 €	5.83	7.00	
		De 351 000 € à 500 000 €	5.00	6.00	
		Au-delà de 501 000 €	4.17	5.00	
Gestion	Bailleur	Montant des sommes encaissées pour le compte du mandant	De 6.00 À 8.00	De 7,20 À 9,60	
Option G.L.I.	Bailleur	Loyer + Charges	2.08	2.50	
Honoraires de visite de constitution du dossier et de la rédaction du bail	Bailleur	Montant annuel des loyers et charges	4.25	5.1	
	Locataire	Montant annuel des loyers et charges	4.25	5.1	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	Bailleur	Montant annuel des loyers et charges	1.58	1.9	
	Locataire	Montant annuel des loyers et charges	1.58	1.9	
Particularité : Honoraires de location	Locataire	Dans la limite de 13 €/m² TTC selon les plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 modifié le 25 août 2023 dont voici le détail : en zone tendue touristique, année de référence 2014, le prix au m² de SH pour les honoraires de visite de constitution du dossier et de la rédaction du bail est de 10€TTC et pour les honoraires de réalisation de l'état des lieux est de 3€TTC.			
DIVERS :					
Honoraires rédaction de bail	Bailleur				200
Honoraires estimation	Vendeur				150